



Le montant du classement individuel est de € **14.520**.

#### **ARTICLE 10. ANTIDOPAGE**

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. C'est valable aussi la loi italienne.

Le contrôle antidopage a lieu dans la structure de l'école primaire, via Gioberti - Pescara (zone d'arrivée), tel. 085 4915684 fax, 085 4531197.

#### **ARTICLE 11. PROTOCOLE**

Conformément aux articles 1.2.112 et 1.2.113 du règlement UCI, les trois premiers coureurs classés devront se présenter au protocole, dans un délai de 10 minutes de leur arrivée au maximum.

#### **ARTICLE 12. PENALITES**

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

#### **ARTICLE 13. ECOLOGIE**

Conformément à la campagne écologique soutenue par l'UCI et afin de ne rien jeter dans la nature, on fait appel au devoir civique des participants afin de ne pas lancer les ordures le long de la route mais de les lancer dans la zone de ravitaillement où une entreprise est chargée de l'enlèvement.

Le défaut de cette disposition sera sanctionné conformément à l'article 12.1.007 RT- UCI.

#### **ARTICLE 14. DISPOSITIONS GENERALES.**

Ne seront autorisées à suivre la course que les personnes indiquées lors de la remise des pièces au titulaire du véhicule. Tout ajout ou éventuelle modification devra être signalée au Directeur de l'Organisation.

Les conducteurs des véhicules et motos accrédités, doivent respecter les règles du Code de la Route ainsi que les dispositions du Directeur de l'Organisation et de ses collaborateurs. Ne sont en aucun cas autorisées à suivre la course les personnes qui n'ont aucune fonction reconnue par l'Organisateur et inhérente les divers services, de même que les mineurs d'âge.

L'Organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages découlant d'accidents survenus avant, pendant et après la course à des spectateurs ou autres personnes, même étrangères à la manifestation, à la suite d'actions non perpétrées par l'Organisation même.

Pour ce qui n'est pas prévu au présent règlement, les règlements de l'UCI et de la FCI sont d'application.